



DEMANDE D'HIVERNAGE AU PORT DE

(1) Pour la période du au (inclus)

PROPRIETAIRE DU NAVIRE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone(s) : Mail :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ABSENCE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone(s) :

NAVIRE CONCERNE :

Nom : Type :

Longueur : Largeur : Tirant d'eau :

Poids : N° d'immatriculation :

N° de rôle (éventuellement):

ASSURANCE DU NAVIRE :

N° de police : Compagnie :

Dégâts assurés :

(1) Les demandes d'hivernage doivent être formulées et déposées avant le 1^{er} octobre au concessionnaire. La période d'hivernage court du 1^{er} octobre de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante. Pour toute occupation inférieure à 1 mois, la facturation sera effectuée en application du tarif visiteur, à concurrence du montant de la redevance pour hivernage. Toute occupation égale ou supérieure à 1 mois sera facturée au montant intégral de la redevance d'hivernage en application du tarif en vigueur (50 % de la redevance annuelle d'occupation d'un mouillage public dans la catégorie du navire).

Je soussigné, M. _____ m'engage :

- A respecter les clauses précitées,
- à me conformer au règlement du port,
- à honorer le paiement de la facture qui me sera adressée,
- A libérer l'installation concernée à la fin de la période pour laquelle elle a été mise à disposition,
- à ne pas changer de bateau sans autorisation du gestionnaire.

A _____ le _____

Signature :